

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1866-DE
Reçu le 05/04/2024

**SYNDICAT MIXTE INTERCOMMUNAL DE TRANSPORT ET DE
TRAITEMENT DES ORDURES MENAGERES
DE L'AIRE TOULONNAISE**

NUMERO

De la délibération

1866

OBJET

de la délibération

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU COMITE SYNDICAL

Autorisation de
signature des marchés
d'achat de composteurs
et lombricomposteurs

SEANCE PUBLIQUE DU : MERCREDI 03 AVRIL 2024 à 9h30.

Délibération prise conformément à l'Ordre du Jour.

Le Comité Syndical s'est réuni dans les locaux du SITTOMAT – 190 Chemin Gaëtan Gastaldo – 83200 Toulon, régulièrement convoqué en date du 29 mars 2024 en conformité avec le Code Général des Collectivités Territoriales, et sous la présidence de :

Monsieur Gilles VINCENT

Présents : René CASTELL – Patrick BOUBEKER– Robert BERTI – Jean-Luc GRANET – Jean TEYSSIER– Ange MUSSO – Jean-Luc VITRANT – Albert TANGUY – Robert BENEVENTI – Michel LE DARD

Absents ou excusés : Hélène BILL– Christine SINQUIN – Luc de SAINT SERNIN– Philippe LEONELLI– Jean PLENAT – René JOURDAN – Patrick MARTINELLI – Bernard MARTINEZ – Chrystelle GOHARD

Délégués en exercice	20
Quorum	11
Présents	11
Absents ou excusés	9
Procuration(s)	0

Monsieur Albert TANGUY

Est désigné à l'unanimité des présents : Secrétaire de séance

AR Prefecture

083-258300953-20240403-1866-DE
Reçu le 05/04/2024

MONSIEUR LE VICE PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX MARCHÉS PUBLICS DONNE LECTURE DE L'EXPOSÉ SUIVANT

MESDAMES, MESSIEURS ET CHERS COLLEGUES,

La Commission Mixte réunie le 27 mars 2024 a donné un avis favorable au dossier qui vous est présenté.

Par délibération n°1606 du 12 février 2020, la Comité Syndical autorisait la signature du marché en 9 lots d'achats de matériels divers, dont les composteurs individuels et collectifs et les lombricomposteurs. Ces marchés, notifiés en mars 2020 pour une durée de quatre ans, sont arrivés à échéance.

Une procédure d'appel d'offres ouverts a ainsi été lancée selon trois lots techniques :

- Lot n°1 : acquisition de composteurs en plastique
- Lot n°2 : acquisition de composteurs collectifs en bois de 600 litres et 900 litres
- Lot n°3 : acquisition de lombricomposteurs individuels 3 à 4 personnes et 4 à 6 personnes, achats de lombrics et d'une prestation de formation animée

Il s'agit d'un marché à bons de commande, les prestations étant réglées par l'application d'un bordereau des prix unitaires aux quantités réellement exécutées. Sa durée est d'un an, renouvelable au maximum trois fois par période d'un an.

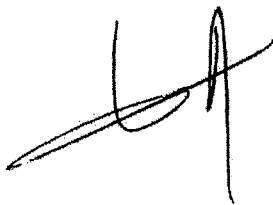
La Commission d'Appel d'Offres, réunie en séance le 27 mars 2024, préalablement au présent Comité Syndical, a classé en n°1 la société SULO pour le lot n°1, la société LOV NOW pour le lot n°2 et la société FERME DU MOUTTA pour le lot n°3, lesquelles ont présenté les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères de jugement précisés dans le règlement de la consultation.

En conséquence, il vous est proposé de bien vouloir :

- 1- Adopter l'exposé qui précède
- 2- Autoriser le Président, ou son représentant, à signer les marchés d'acquisition avec les sociétés SULO pour le lot n°1 (composteurs en plastiques), LOV NOW pour le lot n°2 (composteurs collectifs bois) et FERME DU MOUTTA pour le lot n°3 (lombricomposteurs),
- 3- Dire que les crédits correspondants sont et seront inscrits aux Budgets 2024 et suivants à l'article 2158 de la section d'investissement (opérations 973 et 976).

CET EXPOSÉ MIS AUX VOIX EST ADOPTÉ A L'UNANIMITÉ

Monsieur Albert TANGUY
Secrétaire de séance



Monsieur Gilles VINCENT
Président du SITTOMAT
Vice-Président de la Métropole TPM
Maire de Saint-Mandrier

